

A  
G  
L  
I  
A



# Etat des lieux et Perspectives du pescatourisme en France

Les journées professionnels de Rennes – 4 juin 2014



L'Agla, quatre Régions pour promouvoir la pêche et l'aquaculture

# Implication Aglia

## Historique Aglia:

- 2006/2007 : projet Equal/DEFIS → rapport sur le cadre juridique
- 2009/2011 : projet PRESPO → évolution de la réglementation nationale grâce au GT national
- 2012/2013 : projet PESCATLANTIQUE → réseau d'acteurs, mise en réseau d'informations, étude rentabilité (déc. 2012), séminaire national (nov. 2013), fiches méthodologiques (déc. 2013), travail avec les conchyliculteurs **ET** les pêcheurs
- 2014/2015 : continuité du projet PESCATALANTIQUE → réseau d'acteurs, mise en réseau d'informations, recensement des activités de diversification touristiques proposées par les professionnels (2014)



# Définition

Le pescatourisme correspond aux :

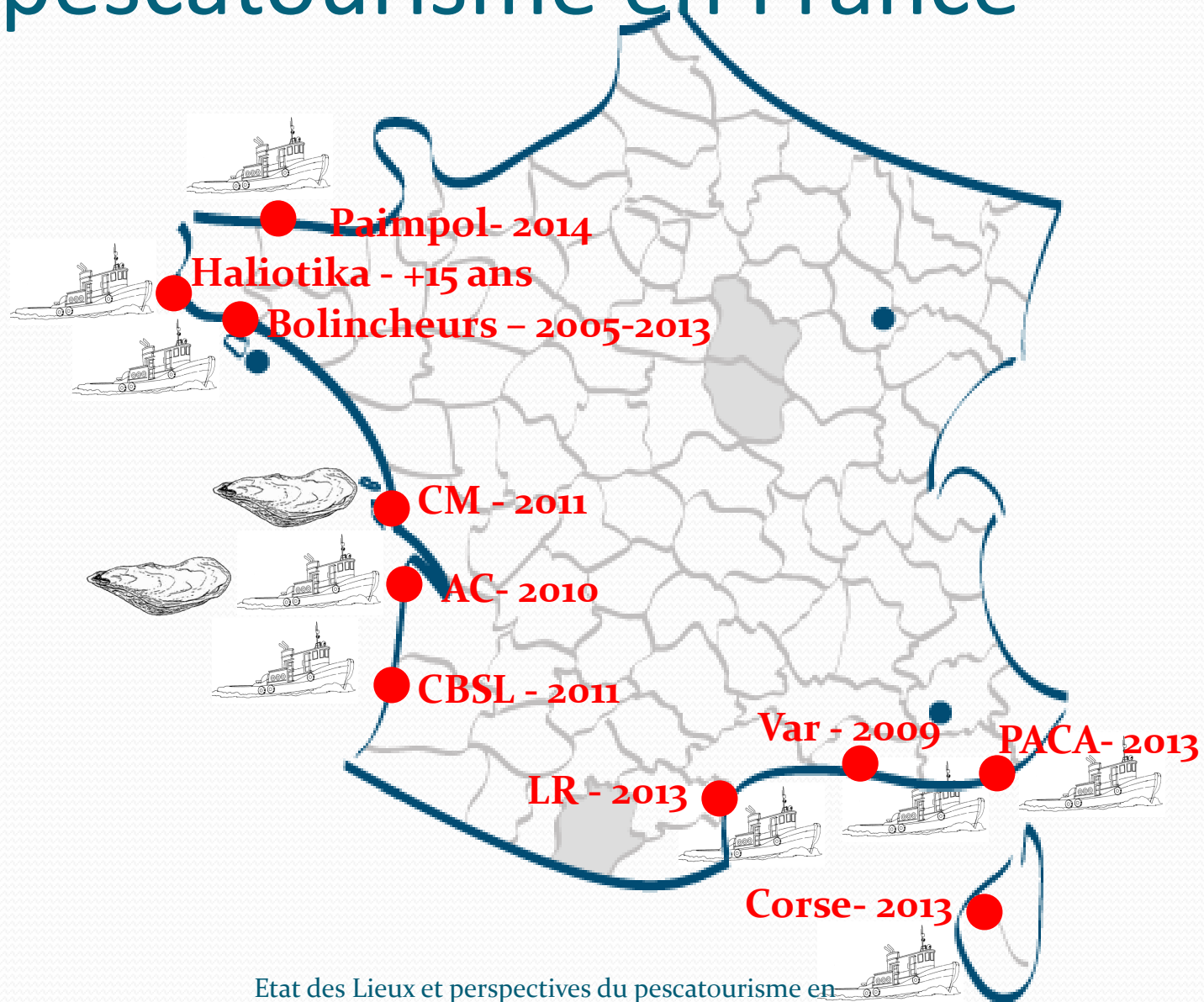
*« opérations de transport de passagers effectuées à bord d'un navire armé à la pêche/d'un navire aquacole dans le but de faire découvrir le métier de marin pêcheur/de conchyliculteur et le milieu marin.*

*Ces opérations se déroulent de manière concomitante à l'activité habituelle de pêche professionnelle/dans les parcs et lieux de production aquacoles. »*

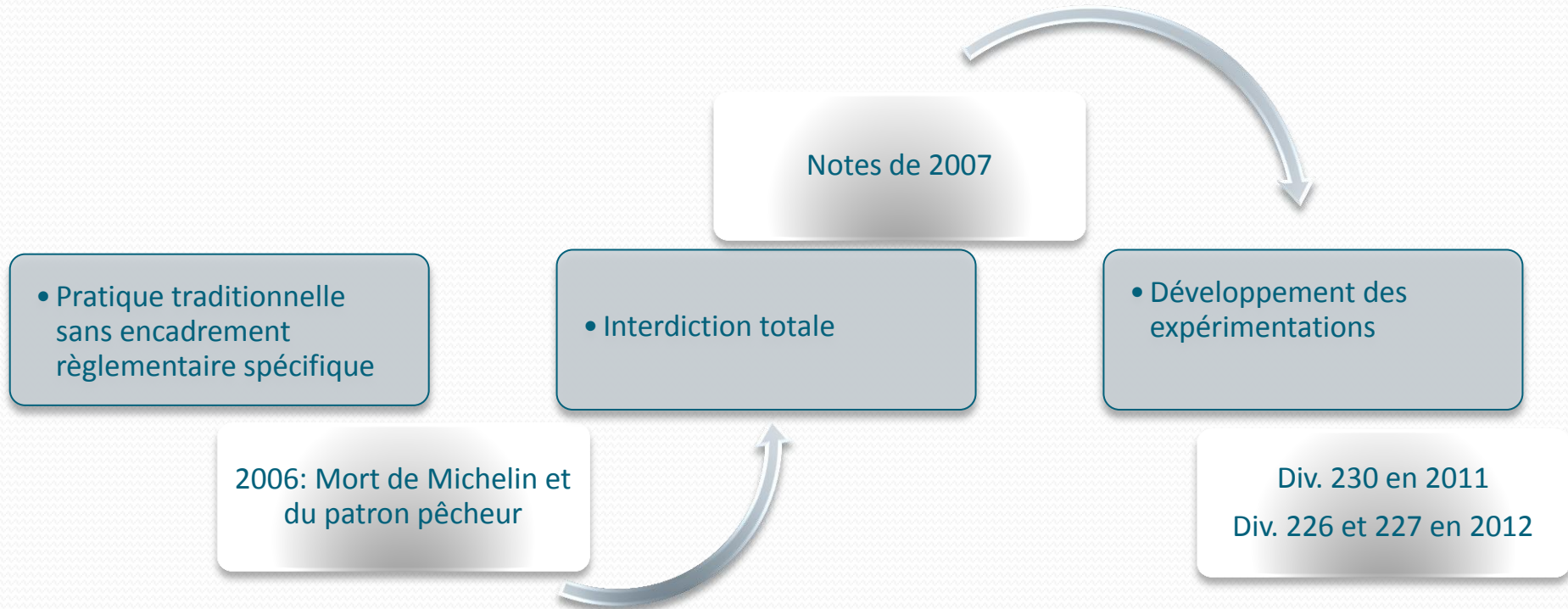
# Intérêts

1. Faire découvrir le milieu marin, le métier, les produits... dans le but de **valoriser sa production**, tout en continuant à pratiquer son activité principale dans les mêmes conditions (même nombre de jours de mer, même durée de marée...)
2. Embarquer des passagers dans un **but lucratif** afin d'alléger son activité principale.

# Le pescatourisme en France



# Historique du cadre réglementaire

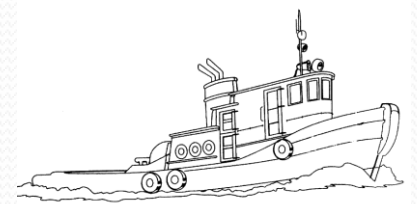


# La réglementation actuelle

| Division 230-13<br>Navire aquacole  | Division 227-10<br>Navire de pêche<12m   | Division 226-9<br>12m<Navire de pêche<24m   |
|---|--|---|
| Arrêté du 9 mai 2011...   | Arrêté du 13 mars 2012...  |   |
| ... portant modification de l'Arrêté du 23 novembre 1987 relatif à la sécurité des navires  |  |   |
| Interdiction à bord des navires pratiquant le dragage en dehors des parcs aquacoles   | Interdiction à bord des navires pratiquant le dragage, le <b>chalutage</b> et les goémoniers | Interdiction à bord des navires pratiquant le dragage, le chalutage à <u>perche</u> et les goémoniers                         |
|   | 12 passagers maximum   |   |
| Espace clairement délimité de 0.5m <sup>2</sup> /passager, protégé de la pleine force de la mer                                   |  |   |
| Espace réservé aux passagers encadré d'une <b>rambarde de 1m</b> de hauteur minimale, <u>avec possibilité de filière amovible</u> |  | Espace réservé aux passagers encadré d'une <b>rambarde de 1m</b> de hauteur minimale <u>lorsque les passagers sont à bord</u> |
| Siège d'au moins 0,45m de largeur libre d'assise par passager   |  |   |
| <b>WC + <u>lavabo</u> obligatoire au-delà de 6h de sortie</b>   | <b>WC obligatoire au-delà de 6h de sortie</b>  |   |
| Matériel de sécurité suffisant en nombre  |  |   |

# Haliotika

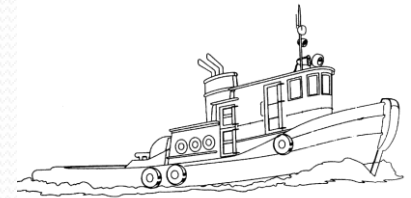
- Offre disponible depuis + de 15 ans
- Réservations centralisées par Haliotika
- Tarif de 46€
- 13 navires en 2010 → 9 en 2011 → 6 en 2012 → 4 en 2013 → **1 en 2014**
- Entre 20 et 30 passagers/navires entre 2010 et 2012





# L'association de bolincheurs

- Offre disponible de 2005 à 2013
- Réservations centralisées par un bénévole
- Tarif de 22€
- 12 navires au début → 6 en 2012  
→ **arrêt**
- Arrêt à cause de la réglementation jugée trop contraignante



Le Télégramme

FINISTÈRE

## Pescatourisme. Les bolincheurs jettent l'éponge

18 juillet 2013

« Le développement du pescatourisme et le décès d'Édouard Michelin, dans le raz de Sein, ont engendré une série de nouvelles mesures réglementaires qui sont aujourd'hui devenues un véritable frein à cette activité pour nous, bolincheurs », déplore Jean-Jacques Berrou, les documents de son ministère de tutelle en main. Président de l'association des bolincheurs de Bretagne, c'est lui qui avait eu cette idée, il y a huit ans. Il s'agissait alors de redorer le blason d'une technique de pêche controversée en proposant à des « candides » de participer à une session de pêche. Touristes, scientifiques, journalistes, simples curieux... « Les Affaires maritimes nous avaient imposé des mesures de bon sens, comme le port du vêtement de flottabilité pour les passagers mais maintenant, les mesures sont devenues si contraignantes que les bolincheurs préfèrent laisser tomber. Et le pire, c'est que dans ces nouvelles mesures, il n'y a même pas le paramètre de la météo. Alors que c'est quand même souvent de là que vient le danger ! », pointe Jean-Jacques Berrou. « Les patrons pêcheurs ne vont pas faire des aménagements sur leurs bateaux pour une activité qui n'avait rien de commercial. Nous demandions 20 € par passager, qui étaient reversés à la SNSM. C'est dommage. Car, comme tous les étés, j'ai des demandes. Des gens qui veulent vivre l'expérience parce que d'autres leur ont raconté ».

Marie-Line Quéau

Tags : Mer Pêche pescatourisme bolincheurs cornouaille jean-jacques berrou

© Copyright Le Télégramme 2013



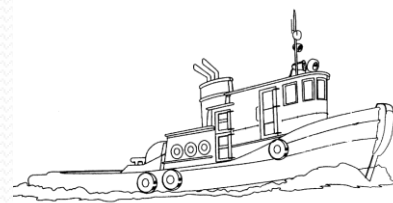
# Charente-Maritime

- Offre disponible depuis 2011
- Démarche collective en 2011, puis individuelle
- Tarif libre selon le professionnel, voire gratuit
- 3 navires en 2011 → 2 en 2012
- Pas de demande spécifique pour un développement collectif de cette activité, notamment à cause de la **règlementation et des formations** demandées par la DIRM SA



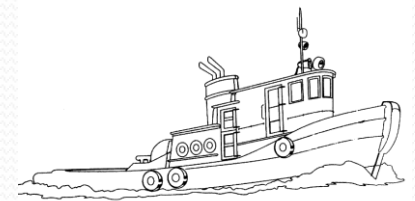
# Bassin d'Arcachon

- Offre disponible depuis 2010
- Démarche collective pour la communication mais réservations par les professionnels
- Tarif de 45€
- de 11 pros (4pêche+7conch) en 2010 à 24 en 2013 (11pêche+13conch)
- de 46 passagers en 2010, soit 4/navire, à 750 en 2013, soit 31/navire
- Inscription dans une démarche territoriale

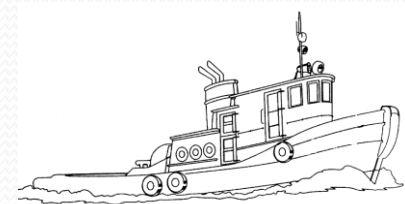


# Côte basque – Sud Landes

- Offre disponible depuis 2011
- Démarche collective pour la communication mais réservations par les professionnels
- Tarif libre selon le professionnel, voire gratuit
- 1 navire en 2011 → 6 en 2013
- 25 passagers en 2011 → 150 passagers en 2013, soit 25/navire



# Languedoc-Roussillon

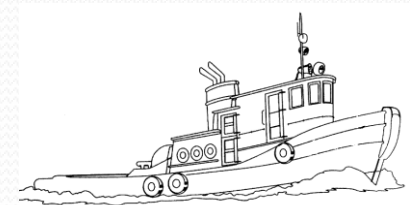


- Offre disponible depuis 2013
- Démarche collective
- Tarif de 50€
- 8 navires en 2013, mais seulement 2 à avoir pratiqué
- Une forte volonté territoriale



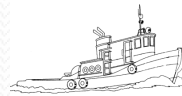
# Régions PACA et Corse

- Offre disponible depuis 2009 dans le Var et étendue à toute la Région PACA et à la Corse en 2013
- Démarche collective
- Tarif de 60€
- En 2013, 10 navires dans le Var, 2 dans les Bouches du Rhône & 10 navires en Corse
- plus de 2500 passagers (1400 en Corse, 1000 en PACA)
- Beaucoup d'autres candidats



# Autres démarches

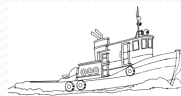
- Guadeloupe: 1 pêcheur – 50€



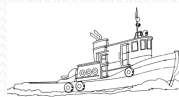
- Martinique: 11 pêcheurs



- La Réunion: obtention d'un budget de communication pour les pêcheurs



- Paimpol: 1 pêcheur



- Leucate: 1 ostréiculteur



- ...

# Synthèse des points de blocage

- Interdiction du pescatourisme sur les chalutiers de – 12m → argumentation présentée par le GTN à la DAM
- Rambarde à 1m, jugée dangereuse par certains professionnels → éclaircissement sur la notion de « filière amovible »
- WC obligatoire au-delà de 6h → assouplissement en Aquitaine et Poitou-Charentes « au-delà de 10h »
- Périodes d'autorisation en Pays de la Loire et en Manche
- Formation en Aquitaine et Poitou-Charentes → proposer plus de sessions
- Le terme « pescatourisme » bloque certains conchyliculteurs



# Perspectives pour le pescatourisme

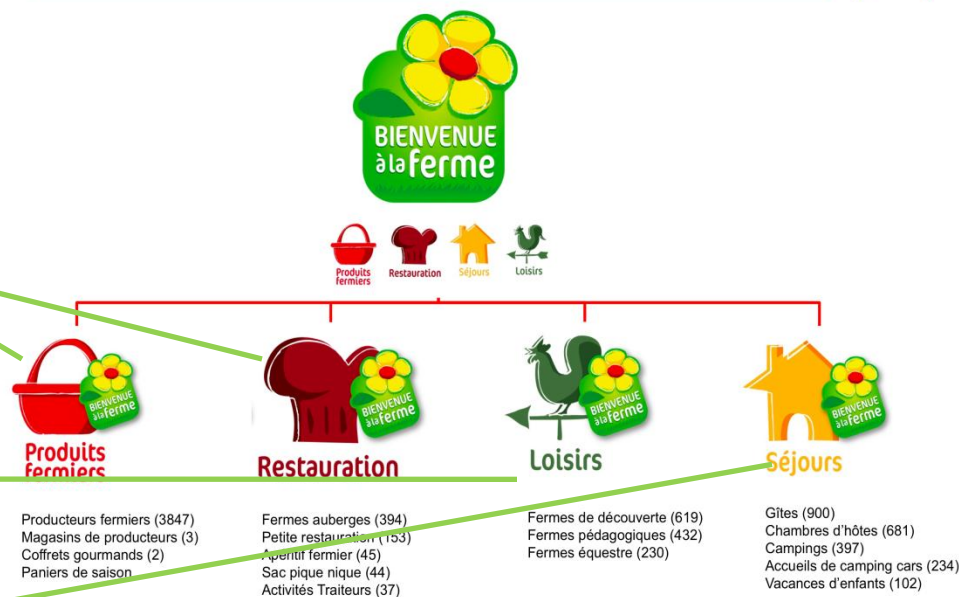
- Des territoires prévoient de continuer à développer l'activité:
  - Paimpol: CSN sollicité sur cette question par le biais des fiches méthodologiques
  - Arcachon: maintien de l'activité et de la communication
  - CBSL: 2 nouveaux professionnels en 2014
  - Languedoc-Roussillon: relance de la démarche pour la dynamiser
  - PACA et Corse: reprise de la démarche par les structures professionnelles
  - DOM-TOM
- D'autres sont plutôt freinés par la réglementation (ex: Haliotika, Bolincheurs, Charente-Maritime) → discussions au sein du GTN
- Intégration du pescatourisme dans le nouveau BTS maritime « pêche et gestion de l'environnement marin », à Boulogne et à Sètes

# Perspectives au-delà du pescatourisme

- Discussions en cours pour développer une offre touristique plus globale comprenant :

- Dégustation des produits de la pêche ou ostréicoles
- Pescatourisme
- Hébergement chez les professionnels

Une offre clarifiée autour de 4 grandes activités



A person on a boat is pouring water from a large container into the sea. The sun is low on the horizon, creating a bright, shimmering reflection on the water's surface. The scene is captured from a low angle, looking out from the boat.

**Merci de votre attention**

**Pour plus de renseignements: [www.aglia.org](http://www.aglia.org)**